

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 113 (2010)

Artikel: Werner Renfer, une aventure éditoriale : première partie
Autor: Amstutz, Patrick
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-553671>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Werner Renfer, une aventure éditoriale

Première partie

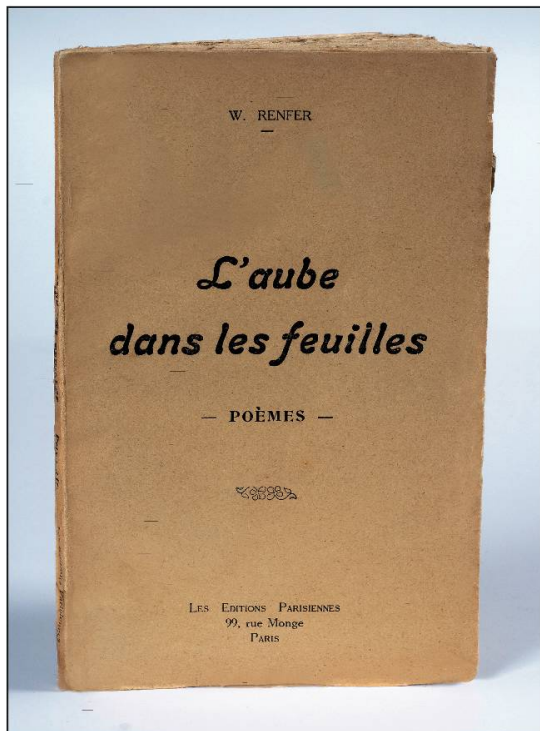
Patrick Amstutz

La contribution aux *Actes* intitulée « Werner Renfer, une aventure éditoriale » se propose, en trois articles successifs, d'apporter quelques lumières sur le destin de la production renférienne, depuis la constitution d'un premier corpus par Pierre-Olivier Walzer sous l'égide de la Société jurassienne d'Emulation jusqu'au projet des œuvres complètes mené par l'ÆPOL (Association pour l'édition et la promotion d'œuvres littéraires jurassiennes). Le premier article, ci-dessous, traite de la genèse de ce projet, depuis la donation du Fonds Renfer en 1986 jusqu'à la mise sur pied d'un prix de littérature intercantonal au nom de l'écrivain. Le deuxième article, à paraître dans les *Actes* 2011, traitera, quant à lui, du Fonds Renfer déposé à Porrentruy. Enfin, le troisième et dernier article, qui sera publié dans les *Actes* 2012, exposera le projet éditorial actuel, et sa réalisation.

Faire coïncider vie et aventure, Werner Renfer a su, plus qu'aucun autre, ce que cela pouvait signifier, et la traduction en sacrifices que ce choix existentiel pouvait induire. Sa vie, si courte, si dense, tout entièrement dévolue à l'écriture, fut à la fois une aventure matérielle, intellectuelle et éditoriale. Il est des auteurs dont le destin semble voué à la traversée solitaire de leur temps : pas ou peu de reconnaissance publique, désintérêt général, indifférence des concitoyens. Tel fut le cas de l'écrivain jurassien Werner Renfer, une des voix très originales de la littérature romande de la première moitié du XX^e siècle.

Né à Corgémont le 16 juin 1898, au sein d'une famille paysanne, le jeune Werner a été porté très tôt par sa vocation d'écrivain. Mais cela n'a pas eu l'heur de plaire à son père qui, soucieux de son avenir, l'inscrira à l'Ecole cantonale d'agriculture à Porrentruy avant de l'envoyer à Zurich à l'Ecole polytechnique. Après une longue fugue matériellement très éprouvante et risquée – une échappée française et parisienne avec son épouse au

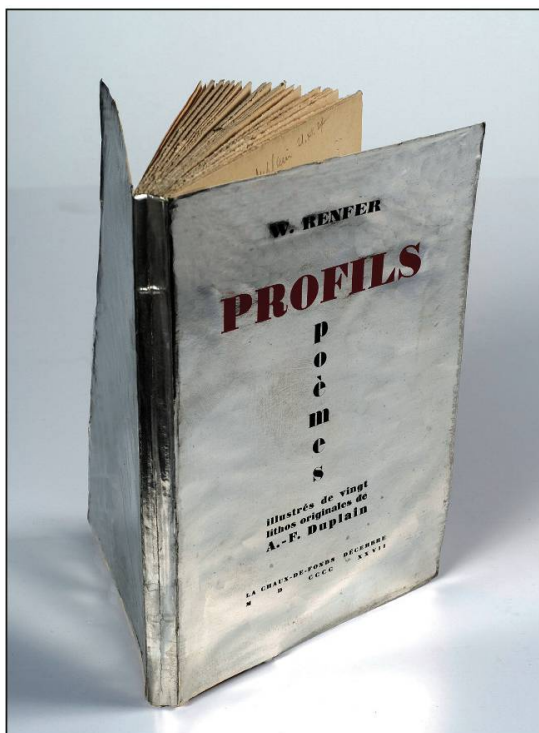
début des années vingt –, Renfer terminera ses études et s'établira à Saint-Imier, où il ne vivra plus que du travail de journaliste et de chroniqueur, en tentant parallèlement d'élaborer une œuvre littéraire d'importance. Ce seront des centaines de chroniques et de poèmes, jusqu'à cette année phare de 1933 où il publiera ses trois œuvres majeures : un roman, «Hannebarde» ; un recueil de poèmes, «La Beauté du monde» ; et des nouvelles, dans ce recueil si pertinemment baptisé «La Tentation de l'aventure».



L'Aube dans les feuilles, premier recueil de Werner Renfer, paru en 1923, à Paris, pendant son aventure française. Ce livre n'a pas été repris par P.-O. Walzer dans le tome I des *Œuvres* (SJE, 1958).

Le succès, hélas ! ne suivra pas. Épuisé et malade, il succombe à trente-huit ans, le 27 mars 1936.

Sans la foi profonde en cette œuvre et l'admiration pour cet auteur qu'ont ressenties avec passion ses trois premiers hérauts jurassiens – Roland Stähli, Pierre-Olivier Walzer et Hughes Richard, que serait-il advenu de ces pages ? Leur auteur, mort trop jeune, n'a pas eu le temps de se soucier de leur destin. Et ni l'amoureuse ferveur de l'épouse du poète ni le pieux souvenir entretenu fidèlement par ses deux fils ne pouvaient suffire à assurer la postérité à cette œuvre littéraire.



Profils, magnifique et très moderne publication datant de 1927 et réalisée avec la complicité d'A.-F. Duplain. C'est ce recueil qu'a choisi P.-O. Walzer pour ouvrir le tome I des *Œuvres* (SJE, 1958).

Ainsi, entre quelques grandes nappes de silence, il y eut néanmoins, par chance, toujours de jeunes hommes de lettres qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour remettre Werner Renfer à l'honneur et au premier plan des lettres jurassiennes. Roland Stähli, d'abord, par le truchement de sa merveilleuse publication, *La Revue transjurane*. Pierre-Olivier Walzer, ensuite, son plus célèbre thuriféraire, qui lui consacre une étude, édite les trois fameux volumes bleus à l'enseigne de la Société jurassienne d'Emulation (1958) et veille à faire poser, avec le concours des Emulateurs de l'Erguël, une plaque commémorative sur la façade de sa ferme natale. Hughes Richard, enfin, qui publie quelques chroniques inédites dans la collection « Jurassica » des éditions du Pré-Carré (1978).

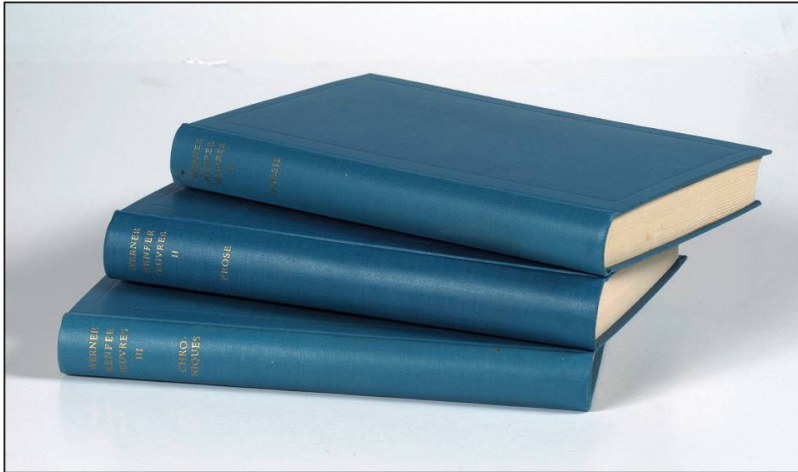
Au milieu des années 1980, malgré les entreprises éditoriales précitées et la première place que lui a réservée Walzer dans le tome second de l'« Anthologie jurassienne », Renfer, peu ou prou, est retombé dans l'oubli. C'est à ce moment que de manière très heureuse autant qu'inattendue se manifestent les fils du poète, qui prennent langue avec Walzer et avec les autorités jurassiennes pour procéder à la donation de tous les papiers de leur père demeurés en leur possession, dans le but de constituer un « Fonds Werner Renfer », lequel viendra enrichir la toute nouvelle Bibliothèque cantonale à Porrentruy.

Le 30 juillet 1986, pour répondre à une demande de conseil de la part de Marcel Renfer, le fils aîné, Pierre-Olivier Walzer invite ce dernier à *désigner des exécuteurs testamentaires, c'est-à-dire des gens qui aiment Renfer et qui veillent bien sur sa mémoire littéraire. Qui en même temps connaissent suffisamment les conditions littéraires en Suisse et en France pour pouvoir décider de l'opportunité d'une publication, du choix d'un éditeur, etc.* Et de poursuivre, dans cette même lettre déposée au Fonds Renfer : *C'est pourquoi je me permets de vous proposer mon nom – ce qui n'est pas une surprise – et celui de notre ami Richard qui a cet avantage certain, outre sa passion pour Renfer, d'avoir encore devant lui cinquante ans de vie.* Ce à quoi, dans une lettre datée du 4 août, soit par retour de courrier, Marcel Renfer accepte sans condition, et la proposition de minute officielle de donation du Fonds Renfer et lesdits exécuteurs testamentaires.

Cette donation a permis deux événements d'importance, très favorables à une remise en valeur de l'œuvre de Renfer. D'abord, l'organisation, grâce aux soins de la Bibliothèque cantonale jurassienne, de l'exposition « Werner Renfer (1898-1936), poète jurassien », vernie à Porrentruy le 14 novembre 1986 ; ensuite, l'entrée de Renfer dans la collection Poche Suisse (n° 57), par le ferme truchement de Pierre-Olivier Walzer qui y réédite le « Hannebarde » qu'il avait déjà donné en 1973 à la fameuse Bibliothèque romande de Michel Dentan. Ces deux rééditions séparées du roman « Hannebarde » n'ont peut-être pas été sans contribuer, pour l'une, au rappel par René Fell du quarantième anniversaire de la disparition du poète, et, pour l'autre, à l'intérêt renouvelé du jeune René Zahnd.

Plus d'une décennie après ces deux événements, c'est la commémoration du centenaire de la naissance du Curgismondain qui a favorisé une nouvelle exposition à Saint-Imier, par Mémoire d'Erguël, et – assez miraculeusement – la transmission de toute une part biographique et littéraire de Renfer à destination du public et du lectorat germanophones, par l'entremise passionnée de sa traductrice bernoise, Barbara Traber.

C'est également à la suite de ce centenaire – dont l'écho a été, hélas ! très faible aussi bien en Suisse romande qu'en Suisse alémanique – et comme pour le faire encore un peu perdurer et assurer une transmission auprès des plus jeunes générations, que j'ai choisi de donner un séminaire consacré à l'œuvre renférienne, à l'Université de Fribourg, durant le semestre d'hiver 2000-2001. Contemporaine du surréalisme aussi bien que de Ramuz, cette œuvre, qui mêle poésie, récit et chronique, permettait aux étudiants (qui ont travaillé sur des passages précis du roman « Hannebarde » et qui ont mené des recherches en guise de préparation aux séances) de réfléchir aux problèmes liés aux notions de genre, de style et de lyrisme. Par ailleurs, elle a été tout naturellement l'occasion d'une introduction à la littérature de Suisse romande.



Les fameux trois volumes bleus des *Œuvres* publiées par Pierre-Olivier Walzer en 1958 à l'enseigne de la Société jurassienne d'Emulation (tome I : « Poésie », tome II : « Prose » ; tome III : « Chroniques »).

Pierre-Olivier Walzer nous avait promis sa visite à l'Université de Fribourg – une conférence et une discussion avec les étudiants autour de Renfer – pour la fin du mois de novembre ou le courant de décembre ; il est malheureusement décédé le 26 novembre. Le 21 décembre 2000, les étudiants ont pu cependant rencontrer Barbara Traber, et le 8 février 2001, Hughes Richard.

Ce semestre décisif passé avec des étudiants que j'ai vus, au fur et à mesure du semestre, découvrir avec enthousiasme l'œuvre polymorphe, moderne et accessible de Renfer, m'a convaincu de manière encore plus impérieuse de rendre disponible et commenté l'ensemble des textes du chroniqueur jurassien et de redonner une durable visibilité à l'œuvre et à son créateur.

Dans cette perspective, et pour la première étape symbolique mais essentielle, qui consiste à faire circuler à nouveau le nom de Werner Renfer dans les médias, dans les milieux culturels et littéraires, et susciter par conséquent un nouvel intérêt pour l'œuvre, une occasion unique allait s'offrir, dont j'ai pu me saisir dans le cadre de mes fonctions à la tête de la Commission de littérature de langue française du canton de Berne – dont la collaboration avec la Commission pour l'encouragement des lettres jurassiennes s'intensifiait et dont le rapprochement, finalement, aboutira à la fusion en une commission de littérature intercantonale. Il fallait donc, pour exprimer toute la portée de cette réunion au nom des lettres jurassiennes, un symbole fort. Le premier qui s'est imposé fut la constitution d'un prix de littérature commun aux deux cantons, que j'eus tôt l'idée de baptiser « Prix Renfer ».

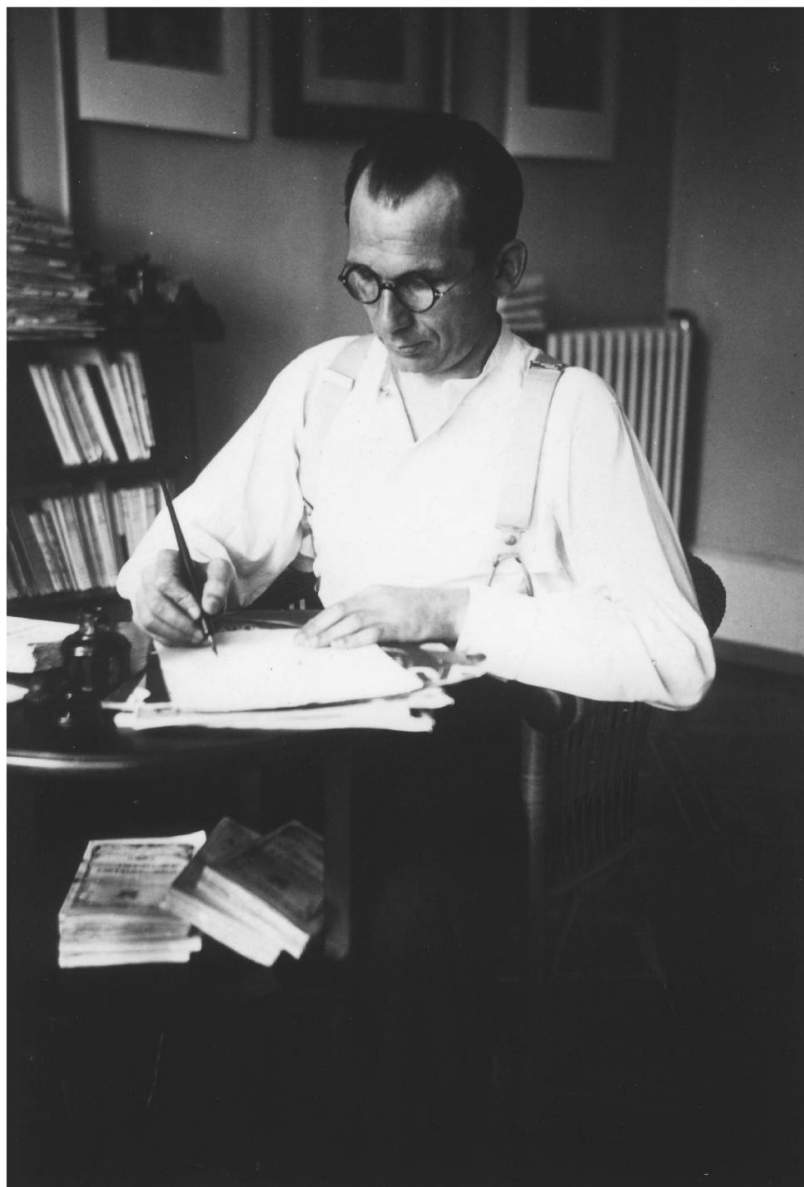
Sans surestimer la capacité d'analyse synchronique ni surévaluer la pénétration et la hauteur de jugement des membres d'une commission, aussi brillants fussent-ils, il me semblait qu'une commission devait toujours se fixer comme mission principale de distinguer les talents qui émergent au sein d'une discipline autant que de récompenser les artistes confirmés. Il importe de donner la possibilité à une promesse de se réaliser comme il n'est pas inutile d'éclairer une œuvre déjà reconnue par d'autres. Prospection et évaluation me paraissaient au centre du travail d'une commission, qui demeure à la fois un outil de promotion culturelle et une instance de consécration et de reconnaissance publique.

Du point de vue de la consécration, il a paru d'emblée judicieux à tous les commissaires de se soucier d'inscrire cette distinction dans la durée et faire en sorte qu'elle soit un facteur de consolidation. Dans cette circulation fantasmatique et ces échanges symboliques qu'ont bien analysés les sociologues, les prix et autres distinctions jouent un rôle, dans la promotion culturelle, à la hauteur de leur valeur. Et celle-ci est dépendante à la fois du crédit financier du prix (valeur monétaire) et du crédit artistique du lauréat (valeur symbolique). L'un nourrit l'autre, et réciproquement. Un prix doit donc être suffisamment doté (importance et générosité de la récompense... et donc de la collectivité ou de l'institution donatrice) et attribué selon des critères d'excellence (exigence et sérieux de la distinction... et donc de la collectivité ou de l'institution donatrice), lesquels sauront mêler le risque de la découverte (jeune talent) au geste de la gratitude (talent confirmé).

Mais à l'heure médiatique actuelle, ces deux conditions ne sont plus suffisantes si l'on ne veille pas à donner à ces prix l'écho qu'ils méritent. Aujourd'hui un prix prend de la valeur aussi dans la mesure où l'on en parle. Et les commissaires ont très vite espéré que leurs successeurs prendront soin, en ce sens, à le rendre visible bien au-delà des frontières régionales, en même temps qu'à le rendre aisément identifiable (logo, dénomination... et sur ce point, un nom de prix doit être facilement mémorisable).

Par surcroît, des prix de qualité et reconnus peuvent aussi contribuer à donner des gages supplémentaires de fierté à des régions qui se sentent – ou que l'on dit – « périphériques ». Un prix dont on parle est aussi un bénéfique stimulant, comme peuvent l'être les commémorations. Et c'est en constatant que – contrairement à de nombreux anniversaires fêtés en grande pompe dans d'autres cantons romands, et parfois en usant de discutables prétextes – le centenaire de la naissance de Werner Renfer, en 1998, était passé inaperçu et que l'exposition ayant eu lieu à Saint-Imier du 13 novembre 1999 au 30 mars 2000 était survenue un peu de manière décalée et trop tardive (voir mon article publié, depuis Paris – donc sans la connaissance de l'exposition imérienne – dans l'édition du *Journal du*

Jura datée du vendredi 28 janvier 2000 et intitulé « Le solitaire de Saint-Imier. Une grande figure de l'Erguël : W. Renfer »), que cette idée a grandi de plus en plus dans l'esprit des commissaires : le prix littéraire interjurassien pourrait se nommer « Prix Renfer ».



Portrait de Werner Renfer, dont la triade de joie aurait pu être : un encrier, du papier à correspondance et ses cigarettes Batschari.

Après de nombreuses séances passionnées, il s'est clairement dégagé de forts arguments plaidant en faveur de cette dénomination. D'abord, le nom de Renfer fédère le pays jurassien tout entier et appartient à la région jurassienne dans son ensemble, puisque Werner Renfer a vécu à Corgémont et à Saint-Imier, où Mémoires d'ici conserve tout le fond de ses chroniques parues dans *Le Jura bernois*, et qu'il a par ailleurs étudié à Porrentruy, où la Bibliothèque cantonale jurassienne préserve son fonds de manuscrits originaux. La première exposition liée à son œuvre n'a-t-elle pas eu lieu en 1986 à Porrentruy, tandis que la seconde, en 1999, s'est tenue à Saint-Imier ?

Enfin, il est devenu évident que le nom de Renfer s'imposerait pour ce prix intercantonal, puisque, à la fois, il est notre première haute figure littéraire jurassienne en même temps qu'il excède complètement la région d'où il vient et qu'il aime, et que son œuvre, si ouverte sur le monde, déprovincialise absolument la région que son nom promeut.

Le Prix Renfer a donc tous les atouts pour faire rayonner l'Arc jurassien littéraire à l'extérieur de ses frontières. Et ce fut une joie profonde que d'avoir pu porter ce prix jurassien sur les fonts baptismaux et d'avoir organisé son acte de naissance au Royal, à Tavannes, le 27 avril 2007, en présence des autorités des deux cantons.

Renfer, c'est un magnifique élan de liberté.

Isabelle Martin l'avait bien compris quand, après la lecture de quelques poèmes parus en 2005 dans l'anthologie publiée par Bruno Doucey chez Seghers, «La Poésie en Suisse romande depuis Blaise Cendrars», et dont le premier chapitre faisait figurer Renfer aux côtés de Cendrars, de Ramuz ou de Roud, elle écrivait : *Si l'« Ode au pays qui ne veut pas mourir » d'Alexandre Voisard chante dans les mémoires, qui se souvient du magnifique élan de liberté qui soulève et emporte toute la nomenclature de la petite ville de Werner Renfer ?* (*Le Temps*, 22 janvier 2005).

Renfer, c'est la jeunesse, l'éternelle jeunesse de nos cœurs.

Rappelons-nous Bernanos dans «Les Enfants humiliés» :

C'est la fièvre de la jeunesse qui maintient le monde à la température normale. Quand la jeunesse se refroidit, le reste du monde claqué des dents.

Attaché de recherche aux universités de Fribourg et de la Sorbonne Nouvelle, Patrick Amstutz a présidé des commissions culturelles cantonales. Il a par ailleurs fondé et dirige l'ACEL (Association pour une collection d'études littéraires) et l'ÆPOL (Association pour l'édition et la promotion d'œuvres littéraires).